



Communiqué

16.03.2017

La ministre Lydia Mutsch participe à la 61e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) à New York

Lors de son allocution devant la plénière de la 61e session de la CSW le 15 mars 2017, la ministre de l'Égalité des chances Lydia Mutsch a souligné que le renforcement et la défense des droits des femmes restent d'actualité.

"Face à la remise en question systématique des droits des femmes par beaucoup de responsables politiques de par le monde, il faut unir nos forces pour défendre de manière décidée les acquis politiques et sociaux pour lesquels des générations avant nous ont tant lutté".

Lydia Mutsch a participé à de nombreuses entrevues bilatérales et réunions entre ministres afin de mettre le point sur les aspects qui lui tiennent particulièrement à cœur, comme l'autonomisation économique des femmes et l'amélioration globale du taux d'emploi et des conditions de travail des femmes.

Dans ce contexte la ministre a insisté sur le fait que dans de nombreux pays des écarts salariaux importants persistent. Cet écart se situe à 8,6% au dépit des femmes au Grand-Duché; il est encore nettement plus élevé dans certains pays voisins (Allemagne: 21,6%, France: 15,2%, Belgique: 9,8%...)

Lors d'une table ronde sur le thème de l'écart salarial, Lydia Mutsch a présenté la loi du 15 décembre 2016, une loi qui a inscrit l'égalité salariale dans le Code du travail, tout en instaurant des sanctions en cas de non-respect des dispositions prévues dans cette loi.

Elle a aussi présenté le programme des actions positives qui intervient sur la base d'une collaboration volontaire avec les entreprises privées aussi bien qu'avec les administrations et institutions du secteur public.

Outre ces mesures concrètes visant à contrer les inégalités sur le marché du travail, la ministre a aussi rappelé qu'un effort de la société est indispensable si on veut changer les mentalités.

En marge de la réunion plénière, Lydia Mutsch a abordé, dans le cadre d'une réunion bilatérale avec Isabelle Simonis, ministre belge de l'Enseignement, de la Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, le droit à l'avortement. La veille de l'ouverture de la 61^{ème} session, la ministre a participé à une réunion de préparation des ministres socialistes, une tradition datant de la présidence luxembourgeoise.

Le Luxembourg réaffirme son engagement en faveur de la lutte contre la traite des êtres humains

La ministre a pris la parole lors du débat public du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la "Traite d'êtres humains dans les situations de conflit : travail forcé, esclavage et autres pratiques similaires", durant lequel elle a rappelé les engagements aux niveaux national et international, pris par le gouvernement luxembourgeois pour renforcer la lutte contre la traite des êtres humains.

UN-Women remercie le Luxembourg pour l'augmentation du soutien financier



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances

Le 15 mars 2017, Madame la Ministre Mutsch a été reçue par Madame Lakshmi Puri, Directrice exécutive adjointe de UN-Women. Cette dernière a félicité la ministre luxembourgeoise pour les réformes législatives récentes mises en place et notamment l'introduction de quotas en politique et l'inscription de l'égalité de salaires au Code du travail. Madame Puri a remercié le gouvernement luxembourgeois pour son soutien financier et en particulier l'augmentation de 18% de la contribution volontaire au budget de base de ONU-Femmes.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances